

Le DÉVELOPPEMENT RURAL par le TRAVAIL DECENT

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI PRODUCTIF, LE REVENU, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LES DROITS, UNE VOIX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉSILIENCE AUX CRISES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

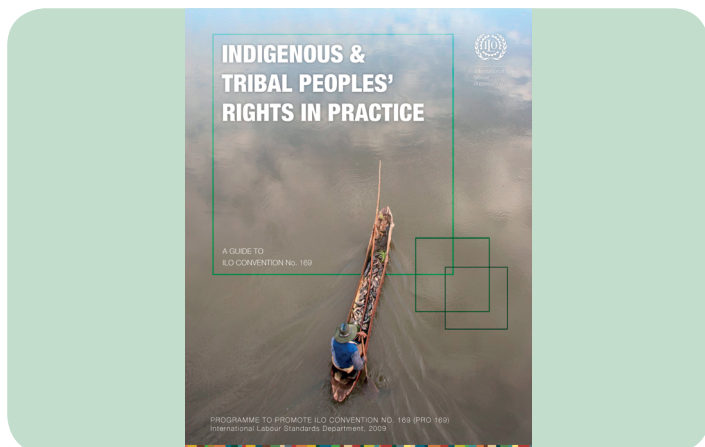


Bureau international du Travail

Outils applicables en milieu rural

Personnes

Droits des peuples indigènes et tribaux dans la pratique: un guide sur la Convention 169 de l'OIT



Que sont les Droits des peuples indigènes et tribaux dans la pratique ?

Un guide publié en 2009, offrant un catalogue de questions à partir desquelles le lecteur peut choisir un point d'entrée et suivre les recoupements pour envisager de quelle manière l'ensemble des droits des peuples indigènes et tribaux (PIT) sont reliés les uns aux autres.

Il explique chaque article de la Convention No.169 et ses implications, et indique les références aux dispositions analogues de la Déclaration des Droits des Peuples indigènes de l'ONU, les commentaires des organes de supervision de l'OIT, et des exemples d'application pratique. La gamme de questions et d'idées est présentée pour faire l'objet d'un dialogue et de discussions et, à terme, susciter l'adaptation de bonnes pratiques.

Pour qui ?

- **Bénéficiaires directs** : Les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les praticiens, les directeurs de projet menant des initiatives pour les droits des PIT, les partenaires sociaux, les organisations de la société civile, les organisations locales
- **Bénéficiaires finals** : Les peuples indigènes et tribaux

Dans quel but ?

- Apporter aux gouvernements, aux peuples indigènes et tribaux et aux organisations d'employeurs et de travailleurs un outil pratique pour la mise en application des droits des peuples indigènes en se fondant sur les expériences, les bonnes pratiques et les leçons apprises
- Expliquer les aspects principaux des droits des peuples indigènes et tribaux, et donner des exemples concrets de l'exercice pratique de ces droits dans un éventail de pays, illustrant la portée de la Convention No. 169 dans ce contexte

Comment est-il diffusé ?

- Formation de formateurs
- Formation des bénéficiaires
- Renforcement des capacités des responsables du gouvernement
- Sensibilisation des partenaires sociaux
- Distribution de l'outil, notamment via internet

Quelles sont ses composantes ?

Quatorze chapitres :

- L'identification des peuples indigènes et tribaux
- Le concept de peuples indigènes dans le contexte des droits
- Les responsabilités des gouvernements
- Les institutions indigènes
- La participation, la consultation et le consentement
- Le droit coutumier, les systèmes pénaux et l'accès à la justice
- Les terres et les territoires
- Les ressources naturelles
- Le développement
- L'éducation
- La santé et la sécurité sociale
- Les métiers traditionnels, les droits du travail et la formation professionnelle
- Les contacts et la coopération à travers les frontières
- La Convention No.169 : ratification, mise en application, supervision et assistance technique

Quels sont les domaines techniques traités ?

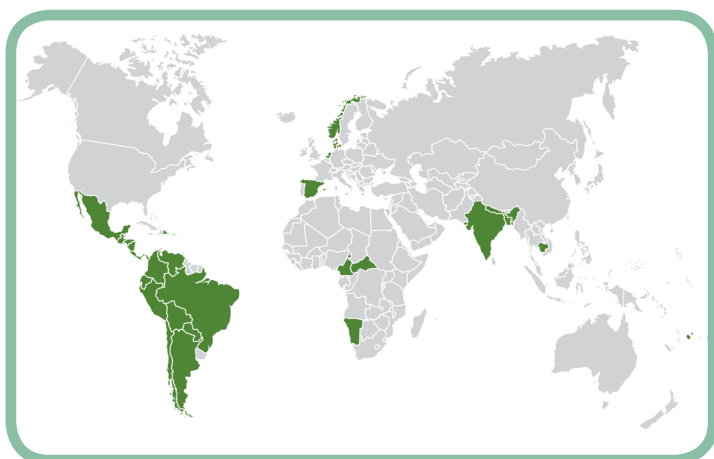
- Les PIT : identification, leur droit à la justice, terres et ressources naturelles, travail décent, formation professionnelle, éducation appropriée, santé et sécurité sociale, coopération internationale, dialogue et participation
- La Convention No. 169 de l'OIT



© Fotolia

Peut-il couvrir davantage de domaines techniques ?

Oui, par exemple le travail forcé, le travail des enfants et la discrimination



Où a-t-il été utilisé ?

Dans 28 pays au moins: Argentine, Bangladesh, Bolivie, Brésil, Cambodge, Cameroun, République Centrafricaine, Chili, Colombie, Costa Rica, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Fiji, Guatemala, Honduras, Inde, Mexique, Namibie, Népal, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou et la République Bolivarienne du Venezuela (voir carte), indépendamment du fait que ces pays aient ratifié ou non la Convention No. 169

Dans quelles langues ?

Disponible en 4 langues: anglais, espagnol, français et russe

Est-il indiqué pour le milieu rural ?

Oui

Quels sont ses points forts ?

- Pratique
- Orientation thématique
- Exemples concrets de différentes régions du monde
- Disponible gratuitement sur Internet
- Références aux commentaires des organes de supervision et à d'autres instruments internationaux pertinents

Y a-t-il un cours de formation au CIF-Turin ?

Oui, il fait partie du cours «Indigenous and tribal peoples : rights and development» [Peuples indigènes et tribaux: Droits et développement]

Où se renseigner plus amplement ?

- Guide :
http://www.ilo.org/indigenous/Resources/Guidelinesandmanuals/lang--en/docName--WCMS_106474/index.htm

- Site web Pro 169 : www.pro169.org

Qui contacter ?

Courriel : pro169@ilo.org

Adresse : Bureau international du Travail
4 Route des Morillons
Genève 22 CH-1211
Suisse



© OIT/T. Falise



© OIT/Marcel Crozet